

KIAMIKA



A V I S P U B L I C

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
QUE:-**

Suivant la dernière imposition des taxes, le rôle général de perception pour l'année 2013 est complété et déposé à mon bureau (Bureau municipal, 3, chemin Valiquette, Kiamika) et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans un délai de huit (8) jours;

Que toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement des dites taxes, arrérages ou autres deniers sont tenues de les payer dans les trente (30) jours qui suivent la mise à la poste de cette demande de paiement.

DONNÉ à Kiamika, ce vingt-quatrième jour de janvier de l'an deux mille treize.

**Josée Lacasse
Secrétaire-trésorière/
Directrice générale**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Josée Lacasse, secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Kiamika, résidant à Kiamika, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, ainsi qu'une copie au bureau municipal, entre dix et onze heures, le vingt-quatrième jour de janvier 2013.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24^e jour de janvier de l'an deux mille treize.

**Josée Lacasse
Secrétaire-trésorière/
Directrice générale**